

et l'incidence des majorations des prix du pétrole et d'autres importations essentielles ont montré les carences du système économique mondial et le besoin d'apporter des changements qui profiteront aux pays en développement.

Le Canada reconnaît l'exactitude de ces deux affirmations et la nécessité de modifier en conséquence les relations économiques internationales pour réduire l'écart intolérable qui subsiste entre nations riches et nations pauvres.

Aide internationale au développement

Une des manières les plus sûres pour combler ce gouffre entre riches et pauvres, entre pays développés et pays en voie de développement, est l'aide au développement. Nous sommes redevables de cette conception à la première génération de dirigeants mondiaux d'après-guerre. Inédite en 1945, elle est devenue un instrument de coopération internationale raffermie par la création de l'Association internationale pour le développement, du PNUD, des banques régionales de développement d'un vaste ensemble de programmes bilatéraux d'aide au développement.

Toutefois, les propositions visant à instaurer un nouvel ordre économique nous forcent à modifier notre attitude face à l'aide au développement, dont les objectifs, la portée et la nature doivent correspondre à la nouvelle conjoncture des années 70.

A cet égard, la réponse du Canada se trouve dans un document intitulé *Stratégie pour la coopération en matière de développement international 1975-1980*, que le gouvernement du Canada a rendu public hier à Ottawa. Cette stratégie, dont j'exposerai maintenant les grandes lignes, a été élaborée en fonction des nouveaux besoins:

1. Nous nous engageons à poursuivre et à accroître nos programmes d'aide au développement. Cette année, nos débours à ce titre dépasseront 900 millions de dollars et ils seront sensiblement accrus dans les années à venir.
2. Nous réaffirmons notre détermination d'atteindre l'objectif officiel de 0,7 p. 100 du produit national brut, fixé par les Nations Unies, en augmentant tous les ans, et proportionnellement à notre PNB, nos dépenses au titre de l'aide publique au développement.
3. Nous attacherons une grande importance à la stimulation de la croissance économique et à l'évolution des systèmes sociaux pour que les avantages qui en découlent rejaillissent sur le